

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 3

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

		Groupes
Tramelan :	Montres Arly S. A. (Arly Watch Ltd.)	6
	Ergas S. à r. l., <i>manufacture de pendulettes</i>	6
	Hoga Watch Ltd., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Nicolet Watch S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Reymond A., S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Silvana S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Spera S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
	Tenor S. A., <i>fabrique d'horlogerie</i>	6
Saint-Ursanne :	Usines Thécla S. A., <i>matriçage à chaud de métaux</i>	14
Villeret :	Blancpain, <i>manufacture des montres</i>	
	« Rayville S. A. »	6
	Minerva Sport S. A., <i>compteurs de sport</i>	6

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Exportations horlogères. — En 1958, la valeur totale des exportations horlogères suisses a été de 1118 millions de francs, ce qui représente une diminution de 14 % par rapport à 1957. Les exportations de montres ont diminué de 17 % en quantité et de 12 % en valeur. En particulier, les exportations vers les U.S.A. ont enregistré 25 % de réduction sur 1957, soit 86 millions de francs de déchet. Celui-ci est aussi très sensible pour les ventes à Hong-Kong, alors que les débouchés européens sont restés stables.

Accord horloger européen. — Une réunion franco-germano-suisse a eu lieu à Bienne, dans le but de préparer les pourparlers qui seront engagés ultérieurement en vue de la conclusion éventuelle d'un accord horloger européen. On envisage d'étendre autant que possible la coopération entre les industries horlogères allemandes, britanniques, françaises et suisses.

Industrie du bâtiment. — D'après les dernières indications que l'on possède, l'activité dans l'industrie du bâtiment a fléchi l'année dernière de 10 % environ par rapport à 1957, année durant laquelle le volume total de la construction avait atteint 4,6 milliards. Les prévisions sont en revanche favorables pour l'exercice 1959.

Développement des entreprises industrielles. — A fin 1958, on comptait en Suisse 12 389 fabriques soumises à la loi sur les fabriques contre 12 238 à la même date de l'année précédente.

Importations de véhicules à moteur. — Durant l'année 1958, la Suisse a importé 62 951 véhicules à moteur (contre 62 055 en 1957) représentant une valeur totale de 363,8 millions de francs (contre 372,3 millions). La diminution de la valeur de ces importations, en dépit de leur augmentation quantitative, est due au fait que les petits véhicules continuent à prendre une place prépondérante sur le marché suisse, pour des raisons fiscales et des raisons pratiques. On note en

effet que les importations de véhicules d'un tonnage supérieur à 1600 kilogrammes ont diminué de 50 % environ. L'Allemagne occidentale reste en tête des fournisseurs du marché suisse avec 36 064 voitures. C'est la France qui est en second rang, avec 11 104 unités (contre 9895 en 1957), pour une valeur globale de 57,3 millions de francs (51,9 millions de francs en 1957). L'Italie vient en troisième rang (5316 unités), suivie par la Grande-Bretagne (5300) et les U.S.A. (2828).

Commandes prévues de 1959 à 1963. — Selon les dernières statistiques publiées par le délégué aux possibilités de travail, les pouvoirs publics prévoient pour les années 1959 à 1963 pour 16,2 milliards de francs de travaux et de commandes à l'industrie et à l'artisanat. Les projets de construction représentent à eux seuls 13 milliards. Ces prévisions témoignent de l'importance des moyens dont peuvent disposer les pouvoirs publics pour intervenir en cas de dépression, moyens dont l'industrie de la construction serait la première bénéficiaire.

La Suisse pays de transit entre les Etats membres du Marché commun. — L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier écoulé du « Marché Européen Commun », qui prévoit notamment une réduction de 10 % sur le tarif douanier entre les pays ayant adhéré à l'accord, a provoqué à la frontière italo-suisse une notable augmentation du trafic des marchandises en transit.

Dans les milieux intéressés on s'attend à ce que la Suisse, trait d'union naturel entre les pays formant le M.E.C., enregistre un trafic de transit toujours plus important, surtout ferroviaire principalement à travers le Gothard dont la ligne se modernise continuellement et où la vitesse des trains s'accélère à chaque changement d'horaire afin de mieux pouvoir faire face aux besoins accrus.

La production mondiale de bois et la Suisse. — La valeur marchande des principaux produits forestiers est estimée à 110 milliards de francs suisses. Pour les sciages la production mondiale s'élève à 300 millions de mètres cubes en chiffre rond. Les principaux producteurs sont les U.S.A. (88,5 millions), l'U.R.S.S. (76 millions) et le Canada (19 millions). A côté de ces chiffres, la production suisse paraît bien effacée, puisqu'elle dépasse à peine le million de mètres cubes. L'industrie du bois n'en occupe pas moins une place importante dans l'économie suisse, place d'autant plus importante que cette industrie travaille une matière première indigène.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37